

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 364/2022

A la société CENTRAL MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n° 0017/ACI/CGPMP-FP/2021 du mois d'octobre 2021, conclu avec le Ministère de la Fonction Publique Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent cinquante mille (USD 250 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit de dollars américains mille sept cent cinquante (USD 1 750).

Fait à Kinshasa, le 30/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i